

Le quorum est atteint : 11 conseillers présents à l'ouverture.
Jean-Paul Méjécaze a donné procuration à Marie- Joëlle Fouilhac.
Martial Serrau absent.
Secrétaires de séance : Jérémy Sicre et Isabelle Pauly.

1-Approbation du compte-rendu du CM du 23 novembre 2015

Au paragraphe 8, supprimer « avenantes » et remplacer « comptes » par « opérations ».
Vote : unanimité pour l'adopter ainsi modifié.

2- Demande de DTER pour achat de vidéo informatique aux écoles

Mme Lafon nous présente le devis pour un équipement numérique à l'école. Un courrier de l'inspecteur d'Académie est lu incitant les communes à s'équiper de ce matériel.
Le devis s'élève à 4 895.00 € et serait subventionné à 80%.
Vote : unanimité pour que le dossier de demande soit déposé.

3- Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)

M. Coldefy nous informe qu'en conseil communautaire il a été refusé de statuer sur la mise en place du schéma de coopération intercommunal proposé par Mme la Préfète du Lot.

Monsieur le Maire expose les différents schémas proposés par la Préfecture.

Le conseil municipal donne ses arguments concernant cette modification :

- ne pas décider pour les autres collectivités,
- la fusion est trop récente pour la modifier,
- une nouvelle organisation pénalisera ou supprimera le bénévolat des élus,
- il y a une perte de proximité,
- il y a un manque de lisibilité sur la notion même de commune.

Vote : unanimité contre les différents schémas proposés par les services de l'Etat.

4- Convention avec l'association La Caussegarde

Elle a été réécrite avec ce qu'il y manquait.

Mme Thomas indique une autre modification à effectuer. Au paragraphe 3 : la phrase devient : L'association ne peut affecter les lieux à une destination autre que celle pour laquelle ils sont loués (voir art 2.1 administratif et archivage).

Vote : Sébastien Gallineau se retire du vote.
Unanimité pour adopter la convention ainsi modifiée.

5- Renouvellement du contrat de Mme Karine Maller

Son contrat d'agent technique 2ème classe non titulaire se termine le 31/12/2015.
Etant établi que Mme Maller donne satisfaction, il est proposé de renouveler son contrat du 01/01/2016 au 04/07/2016 inclus dans les mêmes conditions.

Vote : unanimité pour le renouvellement du contrat.

6- Participation des communes à l'activité piscine

L'activité piscine des élèves de l'école communale se décompose sur 2 bassins :

- Bassin de Capdenac pour 55 élèves et 7 séances :

- Prévisionnel des entrées : 455 € (séance à 65 €),
- Transport : 1 015 €,

TOTAL : 1 470 €

- Bassin du Surgié pour 30 élèves et 5 séances :

- Prévisionnel des entrées : 255 € (séance à 45 €),
- Transport : 575 €,

TOTAL : 830 €

L'activité piscine est budgétisée pour un total de 2 300 € pour l'année scolaire.

Vote : unanimité pour autoriser le financement de cette activité en lien avec les autres communes.

7- Droit de préemption à la zone d'activités

Monsieur le Maire rappelle qu'une délibération a été prise lors du précédent conseil pour préempter des terrains à proximité de la zone d'activités.

L'objectif de cette délibération est de préciser la base juridique qui permet à la Commune de préempter sur des terrains en zone U et NA. Il s'agit de la délibération du 14.02.1990.

Vote : unanimité pour préciser cet élément sur la délibération précédente.

8-Information diverses.

*M. Sicre établit le nouveau tableau des permanences pour tenir le bureau de vote du 13/12/2015.

Martial Serrau arrive à 22h.

*Mme Fouilhac rappelle que le goûter des aînés est prévu le 13/12/2015 à la salle des fêtes et que tout le conseil y est convié.

Elle rappelle également qu'il faut lui envoyer les articles pour le bulletin municipal de 2016 le plus rapidement possible.

*M. Coldefy indique qu'il n'y aura pas de réunion PLU le 16/12/2015 initialement prévue.

*M. Serrau nous indique qu'il arrive d'une réunion avec le SMIRTOM.

Il y a de gros problèmes de tri dans les conteneurs ce qui entraîne un surcoût pour tous (des bâches de piscine ont été retrouvées dans les conteneurs de tri alors qu'elles n'ont rien à y faire).

Le SMIRTOM souhaite modifier les tournées afin d'optimiser les camions.

Il y aura sans doute un regroupement des conteneurs dans certains secteurs de la commune.

Il n'y aura désormais qu'un seul rouleau de sacs verts distribué.

*Mme Lafon nous lit le compte-rendu de la commission école qui résume les problèmes de sécurité aux abords des bâtiments scolaires et aux portails. Des mesures vont être prises à la rentrée de janvier.

Il y a des problèmes de discipline à la cantine. Des propositions ont été faites par la commission pour améliorer la situation.

Elle nous résume la réunion du comité de suivi des TAP à laquelle elle-même et M. Coldefy étaient présents.

Il apparaît qu'il manque des intervenants aussi bien pour les petits que pour les plus grands. Des solutions sont à trouver.

*M. Gallineau fait remarquer qu'il y a beaucoup de déchets près du menhir de Bélinac et demande si l'on peut envisager la pose d'une poubelle.

*M. Serrau indique qu'un volet roulant est cassé chez un locataire au-dessus de l'école et qu'il y a un problème de chauffage dans ces mêmes appartements.

*Mme Lafon indique qu'il n'y a pas de téléphone dans le vieux bâtiment de l'école et qu'il y en a absolument besoin en cas de problème.

*La journée BRF a bien marché. De nombreux habitants sont venus chercher des sacs.

*Les vœux de la mairie sont fixés au 16/01/2016 à la salle des fêtes.

La séance est levée à 22h50.